



Résultats enquête de la commission financement sur les petits paiements.

En janvier 2016, vous avez été plus de 180 à répondre à notre enquête sur les petits paiements et nous vous en remercions. Pour mémoire, elle faisait suite à l'[annonce du Gouvernement](#) et des [banques](#) d'une réduction, pour les commerçants, des frais liés aux petites transactions réalisées par cartes de paiement.



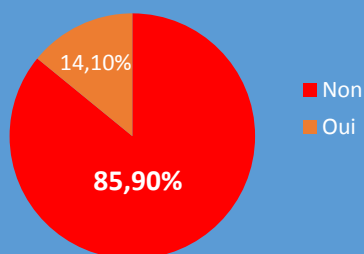
8 mois après cette annonce, nous souhaitons faire le point sur son impact sur nos adhérents, utilisateurs de terminaux de paiements. Vous trouverez les résultats ci-dessous.

Bernard Cohen-Hadad
Président de la Commission
financement des PME

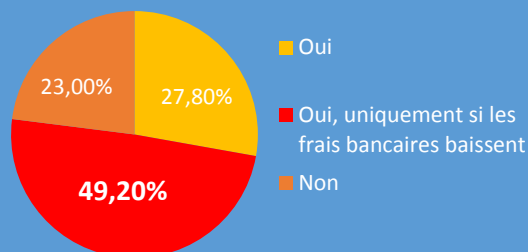


Il ressort de l'enquête CGPME que l'essentiel des répondants n'ont pas constaté de baisse de la tarification des services liés aux paiements par carte bancaire. Par ailleurs, ils seraient prêts à accepter des petits paiements par carte ou mobile si les frais sont adaptés.

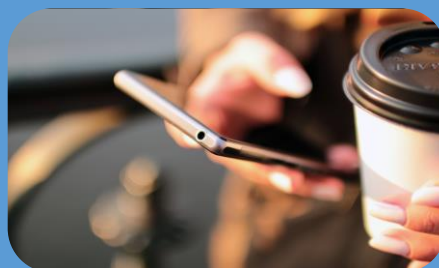
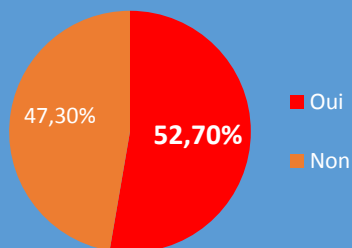
Avez-vous ressenti une baisse des coûts des transactions bancaires (184 réponses)



Etes-vous prêt à accepter les petits paiements par carte (187 réponses)



Etes-vous prêt à accepter les paiements par mobile (186 réponses)



La préconisation de la CGPME

Si vous n'avez pas récemment revu vos contrats d'utilisation d'un terminal de paiement, rapprochez-vous de votre banque pour renégocier les conditions tarifaires en mettant en avant les engagements pris en 2015 et surtout, n'hésitez pas à faire jouer la concurrence.